

DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE POUR L'EXERCICE 2021

ASSOCIATIONS CULTURELLES

DOSSIER A REMPLIR ENTIEREMENT ET A RETOURNER
Au plus tard vendredi 8 janvier 2021 dernier délai

Guichet Unique de la Mairie
Service Vie Associative et Culturelle, Festivités
1 rue Victor Hugo BP 59
78421 CARRIERES SUR SEINE CEDEX

Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
et le vendredi de 8h30 à 12h.

PREAMBULE :

Seules les associations déclarées conformément à la loi du 1er juillet 1901 peuvent prétendre à une subvention. Les subventions seront éventuellement attribuées après examen de la demande par le Maire et les adjoints concernés.

Indépendamment des renseignements devant figurer sur le présent imprimé, le demandeur peut joindre toute justification qu'il jugerait utile à l'appui de sa demande de subvention.

En cas de modifications récentes, indiquer également les précédentes dénominations et siège social.

*Dans un souci de transparence le résultat financier de l'exercice 2020 et votre budget prévisionnel 2021 devront être **précisément détaillés**.*

L'association s'engage à fournir à la commune toute décision portant sur un changement de statut, direction ou d'adresse, dans un délai de trois mois.

Tout dossier remis incomplet et/ou hors délai ne pourra être traité. Liste des pièces complémentaires à fournir :

- ☐ Statuts pour les associations qui ne les auraient jamais fournis et/ou en cas de modification de ces derniers.
- ☐ Photocopie de l'attestation d'assurance.
- ☐ Relevé d'Identité Bancaire.
- ☐ Relevés de comptes (courant, épargne...) à la date de la demande (novembre 2020 ou le plus récent en votre possession).
- ☐ Relevés de comptes (courant, épargne...) à la clôture de votre exercice **OU** présentation des comptes certifiés pour les associations prétendant à une subvention supérieure à 23 000€.

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION :

NOM DE L'ASSOCIATION :

(En entier et en lettres capitales)

SIGLE :

DESCRIPTION SOMMAIRE DES ACTIVITES ET /OU OBJECTIFS GENERAUX DE L'ASSOCIATION :

.....
.....

DATE ET N° DU RECEPISSE DE DECLARATION (JOINDRE UNE PHOTOCOPIE) :

(Loi du 1er juillet 1901)

STATUTS DE L'ASSOCIATION - *(Joindre une photocopie)*

DATE D'INSERTION AU JOURNAL OFFICIEL :

N° SIREN :

N° D'AGREMENT "JEUNESSE & SPORTS" (POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES) :

SIEGE SOCIAL (adresse et localité) :

.....

ADRESSE DE CORRESPONDANCE (si différente).....

COURRIEL.....

ADRESSE SITE INTERNET :

TELEPHONE :

TELECOPIE :

COMPOSITION DU BUREAU :

PRESIDENT : 

VICE-PRESIDENT : 

SECRETAIRE : 

TRESORIER : 

PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER DE SUBVENTION : 

ADHERENTS : A remplir obligatoirement

	MONTANT DE LA COTISATION	NOMBRE D'ADHERENTS	TOTAL	RECETTES DES COURS*
ADHERENTS DE – DE 18 ANS DE CARRIERES-S/ S				
ADHERENTS DE – DE 18 ANS HORS COMMUNE				
ADHERENTS ADULTES DE CARRIERES S/S				
ADHERENTS ADULTES HORS COMMUNES				
TOTAL				

PERSONNEL SALARIE*

NOM	QUALIFICATION	CHARGES ANNUELLES

* Uniquement pour les associations concernées

ASSURANCE :

(Joindre obligatoirement une photocopie de l'attestation d'assurance)

COMPAGNIE :

CABINET :

N° DE POLICE :

NATURE DES RISQUES COUVERTS :

Point de situation relatif à la crise sanitaire – COVID 19

- **Dépenses supplémentaires imprévues :**

- **Dépenses non réalisées :**

- **Recettes non perçues :**

- **Aides perçues dans le cadre de ce contexte :**

RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2020

Les Associations ayant reçu en 2020 une subvention supérieure ou égale à 23 000 €, devront joindre obligatoirement une balance détaillée des comptes, conforme au plan comptable des associations (Article 10 de la loi du 12 avril 2000).

<u>DEPENSES</u>	<u>MONTANTS :</u>	<u>RECETTES</u>	<u>MONTANTS :</u>
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
• Loyers, charges locatives		RESSOURCES PROPRES	
• Chauffage, électricité, eau, gaz		• Cotisations, adhésions	
• Fournitures, postes, télécommunications		• Vente de produits finis et marchandises	
• Documentation, abonnements et cotisations		• Recettes des fêtes, spectacles et manifestations	
• Reprographie et publicité		• Autres recettes propres	
• Transports et déplacements			
• Assurances		SUBVENTIONS	
• Entretien et réparation		• Communale	
		• Autres communes (à préciser)	
FRAIS DE PERSONNEL		• Départementale (Conseil Départemental des Yvelines)	
• Salaires bruts		• Région, autres (à préciser)	
• Charges sociales et fiscales			
• Autres (à préciser)			
		AUTRES RESSOURCES	
FRAIS D'ANIMATION		• Dons	
• Fêtes, spectacles et manifestations diverses		• Produits des placements	
• Séjours et échanges internationaux		• Emprunts	
• Stages organisés par l'association		• Autres (à détailler)	
• Réceptions			
• Autres dépenses			
			
AUTRES DEPENSES (à préciser)			
• Frais financiers			
• Impôts			
• Autres (à préciser)			
			
INVESTISSEMENTS (à préciser sur papier libre)			
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	

BUDGET PREVISIONNEL 2021

<u>DEPENSES</u>	<u>MONTANTS :</u>	<u>RECETTES</u>	<u>MONTANTS :</u>
FRAIS DE FONCTIONNEMENT		RESSOURCES PROPRES	
- Loyers, charges locatives - Chauffage, électricité, eau, gaz - Fournitures, postes, télécommunications - Documentation, abonnements et cotisations - Reprographie et publicité - Transports et déplacements - Assurances - Entretien et réparation		- Cotisations, adhésions - Vente de produits finis et marchandises - Recettes des fêtes, spectacles et manifestations - Autres recettes propres	€
FRAIS DE PERSONNEL		SUBVENTION DEMANDEE A LA COMMUNE :	
- Salaires bruts - Charges sociales et fiscales - Autres (à préciser)		AUTRES SUBVENTIONS :	
		- Autres communes (à préciser) - Départementale (Conseil Départemental des Yvelines) - Région, autres (à préciser)	
FRAIS D'ANIMATION		AUTRES RESSOURCES	
- Fêtes, spectacles et manifestations diverses - Séjours et échanges internationaux - Stages organisés par l'association - Réceptions - Autres dépenses		- Dons - Produits des placements - Emprunts - Autres (à détailler)	
AUTRES DEPENSES (à préciser)			
- Frais financiers - Impôts - Autres (à préciser)			
INVESTISSEMENTS (à préciser sur papier libre)			
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	

SITUATION DE LA TRÉSORERIE DE L'ASSOCIATION	En banque :€	En caisse :€
--	---------------------------	---------------------------

 **NB : CETTE SITUATION DOIT REPRÉSENTER L'ENSEMBLE DES VALEURS DISPONIBLES OU PLACÉES DE L'ASSOCIATION.**
POUR RAPPEL, LES RELEVES DE COMPTE DE VOTRE ASSOCIATION (courant, épargne) A LA DATE DE LA DEMANDE ET A LA DATE DE CLOTURE D'EXERCICE DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT JOINTS AU PRESENT DOSSIER.

Installations et matériel communal mis à disposition en 2020

Locaux et équipements	Lieux	Heures/semaine

Terrains	Lieux	Heures/semaine

Liste du matériel mis à disposition (outillage, sono, matériels divers)

PARTICIPATION DE VOTRE ASSOCIATION AUX MANIFESTATIONS COMMUNALES :

Indiquez les manifestations auxquelles vous avez participé et/ou vous projetez de participer.

2020	2021	NOM DES MANIFESTATIONS

AUTRES ACTIONS MARQUANTES DE L'ANNEE ECOULEE (2020)

INDIQUEZ LES EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE ECOULEE :

NATURE

NOMBRE DE PARTICIPANTS

.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....

Montant de la subvention accordée en 2020

.....€

Justification de l'emploi de la subvention 2020 :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PRESENTATION DES PROJETS 2021

ACTION N°1

☐

Nouvelle Action

☐

Renouvellement

Description, objectif(s)

Public ciblé :

☐

enfants

☐

adolescents

☐

adultes

☐

Carrillons

☐

Hors commune

Nombre prévisionnel des bénéficiaires de l'action

Lieu de l'action

Date(s) envisagée(s)

** Cocher la case correspondante*

Nature des opérations financières nécessaires à la mise en place du projet	Dépenses	Recettes
- Exemple : prestataire structure gonflable	500 €	
- Exemple : droit d'entrée structure (2€/ pers * 50)		100 €
-		
-		
-		
-		
-		

MONTANT TOTAL DE L'AIDE FINANCIERE DEMANDEE AU TITRE DE CETTE ACTION

€

ACTION N°2

☐

Nouvelle Action

☐

Renouvellement

Description, objectif(s)

Public ciblé :

☐

enfants

☐

adolescents

☐

adultes

☐

Carrillons

☐

Hors commune

Nombre prévisionnel des bénéficiaires de l'action

Lieu de l'action

Date(s) envisagée(s)

** Cocher la case correspondante*

Nature des opérations financières nécessaires à la mise en place du projet	Dépenses	Recettes
- Exemple : prestataire structure gonflable	500 €	
- Exemple : droit d'entrée structure (2€/ pers * 50)		100 €
-		
-		
-		
-		
-		

MONTANT TOTAL DE L'AIDE FINANCIERE DEMANDEE AU TITRE DE CETTE ACTION

€

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association,

- certifie que l'association est légalement déclarée

- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que les cotisations et paiements correspondants ;

- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

- **demande une subvention totale de :€**

-précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée :

Au compte bancaire ou postal de l'association : Joindre obligatoirement un R.I.B

- certifie que la subvention, si elle est accordée sera utilisée dans le cadre de projets et activités présentés dans cette demande. Cette utilisation devra être valorisée par l'insertion du logo de la ville www.carrieres-sur-seine.fr, conformément à la charte graphique disponible sur vos supports de communication annonçant les événements et manifestations proposées au public. Vous pouvez récupérer le logo de la ville en haute définition, en envoyant une demande au service communication à l'adresse mail suivante : communication@carrieres-sur-seine.fr. **En cas de non réalisation du programme d'activités, le remboursement de la subvention en totalité ou en partie pourra être exigé.**

Fait, leà.....

Signature

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, promulguée le 21 juin 2018, s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.